



Montréal, le 25 novembre 2004

Par télécopieur (514) 642-9575

M. Jacques Paré

**Objet : Demande relative à l'établissement des tarifs d'électricité pour l'année
 tarifaire 2005-2006
 Dossier R-3541-2004**

Monsieur,

La Régie de l'énergie accuse réception d'une copie de la lettre que vous transmettiez ce jour à votre députée relativement au dossier mentionné en titre.

Nous prenons bonne note de ces commentaires qui ont été déposés au dossier. La demande d'Hydro-Québec d'augmenter ses tarifs de distribution d'électricité est soumise à l'évaluation de la Régie dans le cadre du processus d'étude prévu à la Loi sur la régie de l'énergie.

Nous vous invitons à consulter notre site internet sur lequel figure toute la preuve déposée, tant par Hydro-Québec que par les intervenants dont les associations de protection des consommateurs qui en font partie. Notre adresse électronique est la suivante :

www.regie-energie.qc.ca

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie
VD/sp

c.c. M^e Éric Fraser, procureur d'Hydro-Québec et tous les intervenants

Montréal, le 25 novembre 2004

Votre député Nicole Léger

13301, rue Sherbrooke Est
Bureau 200
Montréal (Québec)
H1A 1C2
Téléphone : (514) 640-9085
Télécopieur : (514) 640-0857

Objet : Opposition à la hausse des tarifs d'électricité demandée par Hydro-Québec

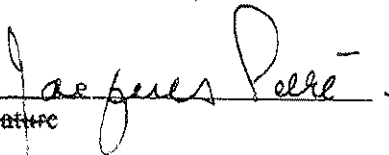
Madame, Monsieur,

En tant que citoyen-ne, je tiens à vous exprimer toute ma colère et mon profond désaccord concernant la dernière demande d'Hydro-Québec de hausser les tarifs d'électricité au Québec. En effet, notre société d'État demande une troisième hausse consécutive de tarif en deux ans dans le seul objectif d'engranger des profits qui ne nous sont pas équitablement redistribués à nous, les citoyen-nes

Je crois que cette augmentation est régressive, abusive, et injustifiée. Comment notre société d'État, peut-elle encore nous demander des hausses de tarifs et du même souffle, dévoiler des profits records s'élevant à 1,8 milliard en 9 mois ?

En tant que citoyen-ne, Madame, Monsieur, le-la député-e, je souhaite que vous interveniez auprès du gouvernement afin que la Régie de l'énergie respecte le pacte social stipulant que notre société d'État doit offrir l'électricité à tous les Québécois au moindre coût.

Solidaire et en colère,


Signature

c.o. Monsieur Mario Thibodeau Régie de l'Énergie
800 Place Victoria
Tour de la Bourse, 2^e étage
Bureau 2.55
Montréal, Qc. H4Z 1A2
Fax. : (514) 864- 1779

c.c Coalition des associations de consommateurs du Québec (CACQ)
FAX : 514.362.0660
Courriel : cacq@consommateur.qc.ca